

Tout va très bien, Madame la Marquise...

Swissmedic, SkyGuide... Outre leur nom aux consonances si helvétiques, ces deux agences nationales chargées du contrôle des médicaments, respectivement de la sécurité de notre espace aérien, se partagent l'actualité depuis plusieurs mois. Alors que les exigences de sécurité et de qualité dans les domaines pharmaceutiques et aéronautiques sont souvent mises en parallèle, les fortes turbulences que traversent actuellement ces deux organes de police ne sont pas sans soulever quelques inquiétudes. S'agit-il principalement d'un problème de communication qui suscite l'attention des journalistes et accentue la pression médiatique, ou faut-il se faire du souci pour la santé des patients, de la population, ainsi que de notre économie? La vérité réside certainement entre ces deux extrêmes. S'il n'y a pas péril en la demeure pour la sécurité du marché des médicaments, de nombreux signaux d'alarme virent aujourd'hui au rouge.

Rapport critique du Contrôle fédéral des finances, reproches des cantons concernant les jonglages comptables de Swissmedic lors de sa création et le flou régnant toujours dans la répartition des tâches et des compétences, aveu de faiblesse dans la gestion de l'affaire VanTx ... Autant d'indices qui mettent en lumière les problèmes structurels et conjoncturels que connaît aujourd'hui Swissmedic. Faut-il voir là de simples erreurs de jeunesse ou les limites du New Public Management dans sa plus pure expression pour garantir l'intérêt public? Dans tous les cas, la situation est grave.

Il paraît urgent que nos autorités politiques exercent leur devoir de haute surveillance afin de rétablir la confiance du public et des milieux concernés (médecins; pharmaciens; industrie pharmaceutique; autorités cantonales, étrangères et internationales). Dans ce sens, il est

réjouissant que les commissions de gestion du Conseil des Etats et du Conseil national aient décidé, le vendredi 17 janvier 2003, d'ouvrir une enquête sur le chaos régnant au sein de l'Institut suisse de contrôle des médicaments. Il est primordial d'offrir à Swissmedic les moyens qui lui font défaut, mais aussi de l'obliger à plus de transparence, au besoin en lui imposant une aide extérieure et indépendante. Alors que cet Institut revendique de larges compétences dans le contrôle des médicaments et des essais cliniques, il convient de s'assurer qu'il est vraiment en mesure d'en assumer la responsabilité.

Une enquête administrative sur le fonctionnement de Swissmedic ne doit cependant pas occulter les problèmes politiques qui contribuent à envenimer la situation. Il serait utile de définir clairement quels sont les priorités du Conseil fédéral et du Parlement en matière de contrôle des médicaments et de protection des sujets de recherche. On ne pourrait blâmer Swissmedic à ce propos, cet Institut souffrant d'un manque de directives précises sur ses objectifs à moyen et à long termes. Au-delà des problèmes formels auxquels il doit faire face, il ne faudrait pas que ceux-ci fassent oublier les lacunes de la politique helvétique dans ces domaines touchant de très près à notre santé et à notre économie. Après 1999, 2001 et 2003, il reste à espérer que la question ne sera plus d'actualité en 2004. La solution ne réside pas tant dans les moyens octroyés à Swissmedic que dans la volonté des autorités et de l'industrie pharmaceutique de mettre un terme à cette crise persistante ...

*Prof. ass. Dominique Sprumont
Institut BENEFRI de droit de la santé,
Universités de Neuchâtel et Fribourg
Ancien conseiller juridique de Swissmedic*